

#### **RECU EN PREFECTURE**

Le 15 décembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20221208-D007028I0-DE

# **EXTRAIT DU REGISTRE**

Publié le : 15/12/2022

# des Délibérations du Conseil Municipal

# Séance du 8 décembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

### Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n° 6), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 34), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

Etaient absents:

Mme Marie ETEVENARD, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 3), Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Fabienne BRAUCHLI (à compter de la question n° 8), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Christine WERTHE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 7), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Benoît CYPRIANI, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Anthony POULIN à M. François BOUSSO, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 7).

**OBJET:** 

27. Soutien à l'association Solidarité Femmes pour la journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes le 25 novembre

# Soutien à l'association Solidarité Femmes pour la journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes le 25 novembre

## Rapporteur: Mme Anne Vignot, Maire

4.5	Date	Avis
Commission n° 1	24/11/2022	Favorable unanime

#### Résumé:

Créée en 1980, l'association « Solidarité Femmes Besançon » est une association qui s'inscrit dans la lutte contre les violences faites aux femmes, en particulier les violences conjugales et qui gère au niveau local le 3919, numéro d'écoute dédié à cette problématique. Elle dispose d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et propose notamment un accueil de jour et un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation. Elle anime, par ailleurs, un collectif associatif accompagné par la Ville, qui propose des actions dans le cadre du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

#### I. Contexte

L'association « Solidarité Femmes Besançon » adhère à la « Fédération Nationale Solidarité Femmes » qui regroupe en France 67 associations de lutte contre les violences faites aux femmes, en particulier les violences conjugales et qui gère le numéro national d'écoute 3919.

L'association gère un C.H.R.S. (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) à destination des femmes victimes de violences, accompagnées ou non de leurs enfants. Elle dispose d'un lieu d'accueil distinct de l'hébergement ainsi que de 10 appartements, soit 36 places d'hébergement dont six d'urgence, femmes et enfants confondus. Hors C.H.R.S., l'association accueille, écoute, oriente et accompagne les femmes victimes de violences depuis 40 ans.

En 2021, 229 femmes ont été reçues dans le cadre d'un premier entretien. D'autre part, 107 femmes ont bénéficié d'un accompagnement dans la durée. 522 femmes ont contacté pour prendre rendez-vous pour la première fois ; 625 appels de femmes suivies. Au total, 1 311 rendez-vous ont eu lieu en 2021.

## II. Projet

A l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Solidarité Femmes, avec d'autres associations, propose un programme d'actions auprès de publics divers (étudiants, professionnels, grand public).

Ce programme d'actions se décline en conférences, débats, formations, sensibilisations sur les violences exercées à l'encontre des femmes dans le monde.

Cette programmation s'inscrit dans le cadre du 5<sup>ème</sup> plan de prévention et de mobilisation contre toutes les violences faites aux femmes de l'Etat et du Plan Départemental de Prévention de la Délinquance du Doubs.

Le programme s'est déroulé du 19 au 28 novembre 2022 :

- 4 expositions: « Violences, je te quitte » (CIDFF) « Cicatrices: paroles de femmes victimes de violences conjugales » (CIDFF/DDFE) - « La santé des enfants victimes des violences conjugales » (Solidarité Femmes/DDFE) - « Des femmes pour les femmes » (CIDFF),
- Procès d'assises fictifs autour de la prostitution de mineurs(es) (le mouvement du nid),
- Film « La terre des hommes » (Soroptimist),
- Rencontre avec l'autrice Emmanouela TODOROVA autour de son livre (CIDFF),
- Retour d'expérience projet Erasmus,
- Conférence débat avec Sandra NOSSIK sur le langage et le genre,
- Action de rue inter-association avec ateliers populaires en amont (SuperSenor),
- Rencontre étudiants et associations,
- Interventions en milieu scolaire sur l'éducation à la sexualité (CICS).

#### III. Soutien financier

L'association Solidarité Femmes sollicite la Ville de Besançon à hauteur de 2 500 € afin de financer la programmation du 19 au 28 novembre 2022 dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes.

En cas d'accord, la dépense totale d'un montant de 2 500 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.020.6574.0022184.10068. Le versement de la subvention sera effectué en une fois à compter de sa notification.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association Solidarité Femmes en soutien à son projet, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes.

La Secrétaire de séance,

Annaïck CHAUVET,

Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre: 0

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 0

<sup>\*</sup>Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.